

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE (BTS GPN)



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation de niveau III (bac+2), qui permet :

- D'acquérir des connaissances scientifiques, techniques et réglementaires ;
- De développer l'autonomie dans le travail, la prise de responsabilité, l'esprit de synthèse, d'analyse et de communication ;
- D'avoir une connaissance approfondie des enjeux environnementaux actuels
- De savoir travailler avec le territoire (typologie, enjeux, dynamiques ...)

Formation tournée vers l'agroécologie pour permettre une meilleure insertion professionnelle des étudiants

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée: 2 ans

Elle est organisée en modules (carrefours disciplinaires). 2 MIL (Modules d'Initiative Locale) donnent une spécificité montagnarde au BTS GPN du lycée de Rochefort-Montagne.

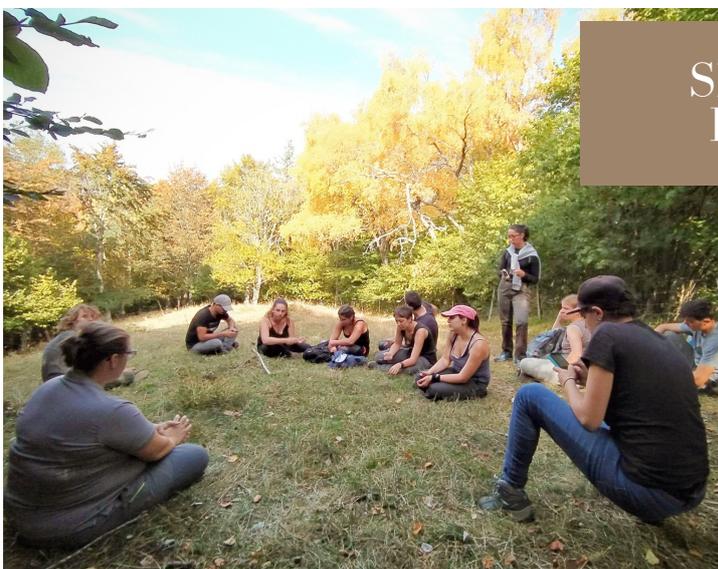
- MIL Découverte à l'examen probatoire d'Accompagnateur En Montagne.
- MIL Pastoralisme et biodiversité associée.

Elle comporte 12 à 16 semaines de stage dont 10 effectuées sur la scolarité.

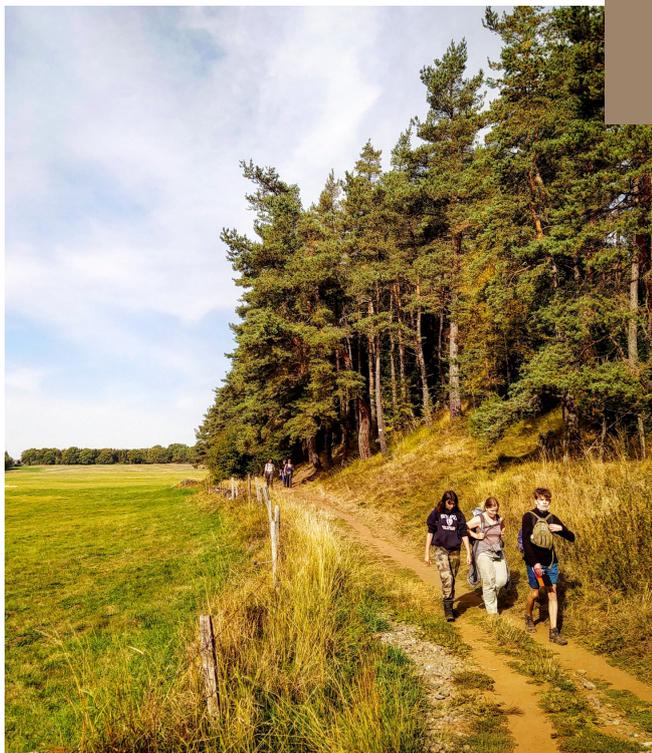


## SPÉCIFICITÉ DU LYCÉE DE ROCHEFORT-MONTAGNE

- Suivi individualisé des étudiants.
- Un enseignement ouvert sur son environnement (partenariat avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne)
- Un établissement bien intégré dans son territoire et le monde agricole.
- Une exploitation performante en agriculture biologique avec 3 productions (bovins lait, ovins viande et un atelier puit de carbone et biodiversité) comme support et un atelier de transformation fromagère fermière
- De nombreux projets autour de l'agroécologie et de la protection de la biodiversité.
- Possibilité de stages et voyages d'études à l'étranger
- Au cœur d'un espace naturel exceptionnel, riche et diversifié (Du Val d'Allier au Massif du Sancy, Chaîne des Puys).



## CONDITIONS D'ADMISSION



Etre titulaire d'un Bac Général, Technologique ou Professionnel.

### Inscription :

Inscription par la procédure internet suivante : <http://www.parcoursup.fr>  
Du 20 janvier au 11 mars inclus de chaque année.

Les admissibilités sont réalisées par une commission au sein de l'établissement ; d'où l'importance du dossier et des Journées Portes Ouvertes.



## DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le BTSA est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus :

- aux 3 épreuves du 1er groupe (épreuves terminales 50 %) ;
- au contrôle en cours de formation (50 %)



## DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Les emplois de technicien se trouvent dans des structures variées comme les CPIE, les Parcs régionaux ou nationaux, les associations d'éducation et de protection de l'environnement et dans les collectivités locales (communauté de communes, Conseil Général et Conseil Régional...).

Les poursuites d'études se font principalement dans les licences professionnelles, dans les classes préparatoires « spéciales BTSA » aux écoles d'ingénieurs et dans les IUP et IUT. Possibilité de passer certains concours (Agent technique de l'ONCFS ou de la fonction publique territoriale...).